

Accidents de vendange

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 42

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Coitron et vai, lo gringalet
 Ve passà on biò prevòlet
 Qu'allà sè posà su 'na rouza.
 « Po cesiquie, l'est autra tsouza,
 Se sè peinsà noutron luron,
 Y'ein vu fèrè mon compagnon.
 Lo faut cria : Biò prevolàrè !
 Vins vers mè ; vu ètrè ton fràrè
 Et te n'ami, kà te mè plié ! »
 L'autro vouaitè quin n'estaffié
 Lài tint dinse on tant dâo leingadzo ;
 Mâ quand recognâi lo vesadzo
 Dè sé grand blagueu d'êtsergot,
 Lài fâ : « Eh ! tsancro dè rabot !
 Ora que su biò, ye tè seimbliè
 Que t'és 'na dzein que mè resseimbliè
 Et te mè vâo po te n'ami ?
 Eh bin na ! Te m'as méprési
 Du dedein ta balla couquelhie
 Quand n'été què pourra tsenelhie,
 Ma ora que su biò prevolet :
 Râva por tè ! »

C. C. D.

Accidents de vendange.

Des accidents qu'on avait déjà vu se produire à cette même époque, dans diverses localités du canton, en 1847, et d'une manière beaucoup plus grave encore, viennent, dit-on, de se répéter à Gollion. On nous assure que plusieurs chevaux occupés à mener la vendange au pressoir se sont blessés les pieds en marchant sur des grains de raisins, qui se sont plantés dans la botte, au point qu'une quinzaine de ces quadrupèdes sont mis hors de service. On espère néanmoins les sauver.

Un vétérinaire de Lausanne appelé sur les lieux, a déjà réussi à extraire plusieurs de ces grains, au grand soulagement de la bête.

Avis aux propriétaires des grands crus.

Le nouveau képi, dont nous avons pu voir quelques échantillons, à titre d'essai, lors du dernier rassemblement de troupes, a eu, paraît-il, peu de succès dans certaine gare. Un de nos officiers, portant cette coiffure, se présente au guichet et demande une demi-place en seconde classe.

— Il n'y a que les officiers suisses qui jouissent de la réduction de prix, lui répond l'employé, les officiers étrangers paient comme tout le monde.

Ne serait-il pas convenable, dans le but d'éviter de pareilles méprises, de faire déposer dans chaque gare un exemplaire du nouveau couvre-chef ?

UN HÉRITIER.

VI

J'avais cinquante ans alors et toute ma vie avait été consacrée au travail ; des goûts sérieux s'étaient manifestés en moi dès ma jeunesse ; aussi je m'étais toujours tenu à l'écart des plaisirs, et les femmes les plus ravissantes m'avaient laissé jusque-là froid et indifférent. L'impression produite sur moi par Agnès Mérian devait être profonde et durable.

Cependant je tins ma promesse, je lui fis obtenir du

travail qui, grâce à mon intervention, lui était payé un prix très élevé. Je n'avais aucun rapport avec elle, je croyais accomplir simplement une bonne action et j'essayais de bannir son souvenir de ma pensée, mais son image s'y présentait sans cesse.

Un jour elle vint à l'improviste pour m'adresser ses remerciements ; sa présence répandit dans mon âme une sensation pleine de charme et de douceur, je n'en pouvais plus douter, je l'aimais sérieusement, profondément. Je fus avec elle froidement poli ; si je lui avais fait l'aveu de mon amour, elle l'aurait regardé comme un outrage.

Pour rien au monde je n'aurais voulu donner mon nom respecté à une femme indigne de moi, à une de ces femmes éhontées et sans respect d'elles-mêmes qui trafiquent effrontément de leur jeunesse et de leur beauté. Le langage, la mise et l'attitude d'Agnès Mérian me faisaient croire à sa parfaite honnêteté ; mais je ne voulais pas juger uniquement sur les apparences. Je pris les renseignements les plus minutieux sur son genre d'existence ; j'appris qu'elle menait une vie irréprochable, et se consacrait entièrement à son enfant.

Dès lors ma résolution fut prise ; je n'avais à rendre compte à personne de mes actions, je résolus d'épouser Agnès Mérian.

Je me présentai chez elle un jour ; son logis était humble et pauvre, mais l'ordre et la propreté y régnaient. Une douce mélancolie était peinte sur ses traits, toutefois on n'y voyait plus cette empreinte de sombre désespoir que j'y avais remarquée la première fois où je m'étais trouvé en sa présence.

Ma visite la surprit étrangement, et son étonnement redoubla quand elle en connut le motif.

Elle ne pouvait croire ce qu'elle entendait, et il lui semblait être le jouet d'un rêve, mais je lui donnai l'assurance que mon offre était des plus sérieuses, et je lui peignis avec chaleur le sentiment qui m'entraînait vers elle.

Agnès Mérian en fut profondément touchée, toutefois elle ne se montra pas éblouie par l'avenir brillant que je lui offrais, et n'accepta pas ma proposition sans me faire quelques objections dictées par la délicatesse. Elle me pria de bien réfléchir à la situation dans laquelle l'avait placée la conduite odieuse de M. Blavigny.

— Si plus tard, me dit-elle, vous en veniez à regretter votre détermination, ce serait là pour moi le comble du malheur.

J'apaisai ses scrupules en lui représentant que je ne céda pas à un entraînement irréfléchi, je lui affirmai que je l'aimais assez pour fouler aux pieds les convenances sociales, pour renoncer à tous les avantages de fortune que j'aurais pu attendre d'une épouse.

Je la quittai radieuse, pleine d'espérance et convaincue entièrement de la sincérité de mes sentiments.

J'annonçai aux personnes de ma connaissance que je me disposais à épouser prochainement une jeune veuve. Comme je vivais très retiré, on ne s'inquiéta guère de mon mariage.

Agnès était si simple et si modeste, qu'elle put, sans porter ombrage à personne, s'installer dans ma demeure en qualité de dame et maîtresse. Jamais elle ne me demanda de la conduire dans le monde, et j'ai joui du bonheur domestique le plus complet qu'on puisse désirer.

Si l'amour ne pouvait plus éclore dans son âme désenchantée, une reconnaissance passionnée fit d'elle une épouse aussi aimante que dévouée.

Quelques années après mon mariage, je quittai les affaires et nous vinmes nous installer ici. Nous avons un cercle d'amis choisis dont la présence égaie de temps à autre notre solitude ; nous demandons aux beaux-arts